

Mot du Professeur Salim Daccache s.j., à la rencontre nationale autour de l'éducation, le 07 février 2022, dans la grande salle du Sérail gouvernemental, à 10h00.

Parler de l'éducation au niveau des institutions scolaires et universitaires, et c'est cette dernière qui nous concerne directement dans cette intervention, c'est parler de l'enjeu national majeur qui est à la base de l'émergence et du développement du Liban moderne dans ses différentes dimensions économique, politique et sociale. Cet enjeu majeur ne concerne pas seulement les universités proprement dites, qu'elles soient historiques ou nouvellement créées, ou l'université libanaise officielle, mais concerne plutôt le système d'enseignement supérieur universitaire en général, car il est responsable de la production des connaissances et de la préparation des ressources humaines compétentes, et donc dans son pluralisme et sa diversité. Il est la composante de la richesse réelle du Liban, c'est-à-dire le capital humain pionnier depuis 1866 et 1875, ainsi que le fondateur de l'entité libanaise actuelle grâce à des centaines, voire des milliers de ses diplômés qui ont travaillé dans les domaines de la politique, de l'économie, de la société et de la religion. Et si nous parlons aujourd'hui, dans le cadre de cette réunion nationale de concertation, du statut du système universitaire comme enjeu national et global majeur, c'est parce que les dangers le guettent de plusieurs côtés, y compris les dangers internes et externes.

Le premier danger vient aujourd'hui, d'un point de vue subjectif, de la vulnérabilité et de la faiblesse à assurer la qualité de l'enseignement en l'absence d'une loi sur l'assurance qualité et l'accréditation institutionnelle, ce qui a affecté le système éducatif universitaire et les diplômes délivrés par les institutions universitaires libanaises. Je dis cela parce que l'éducation en général s'est établie, s'est développée et s'est épanouie grâce à l'assurance qualité, à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'enseignement supérieur, et la partie importante de celui-ci demeure la puissante locomotive pour assurer la qualité de l'éducation et assurer ainsi la qualité du diplôme que l'apprenant obtient. La question de l'assurance qualité est une base parce qu'elle suppose une échelle stricte de valeurs, dont les plus importantes sont l'intégrité et l'objectivité, et la pratique de la gouvernance universitaire dans un esprit de haute responsabilité, où les principes moraux et les règles juridiques ne sont pas compromis en lettre et en esprit. Les bouleversements vécus par une partie du secteur universitaire en raison de la facilité dans la délivrance des diplômes et de la transgression de la loi, ont un impact négatif sur tout le monde et construisent une histoire déformée de l'enseignement universitaire. L'enseignement universitaire libanais, à ses débuts et jusqu'à la création de l'Université libanaise en 1954, en plus de la création de certaines universités dans les années quatre-vingt du siècle dernier, a maintenu et maintient le niveau du diplôme, mais l'introduction de l'idée de marchandisation et de profit rapide sur ce système a poussé à le percevoir un champ d'échange commercial et de rentabilité et à entrer dans une concurrence dans le concept de mission et de service qui caractérisait les pionniers de l'enseignement universitaire au Liban.

Le deuxième danger auquel l'enseignement universitaire est confronté c'est son rôle pionnier national qui s'est construit également sur l'esprit de liberté, dans la pratique et la croyance, et sur le concept de responsabilité et de respect de la diversité créatrice, ainsi ces universités se sont enrichies de ces valeurs et ont enrichi la vie sociale, politique et économique libanaise vu qu'un grand nombre de diplômés des institutions éducatives et universitaires ont contribué à élaborer la pensée, la culture et civilisation libanaise et arabe, et à porter les questions de justice et de développement. Il est clair que l'université, en général, et celles qui sont historiques et qui ont joué un rôle dans l'émergence de l'entité libanaise, n'ont pas rempli le rôle qui leur était demandé comme il se doit au niveau de l'accompagnement de l'entité libanaise et de son développement, notamment quand les fondements de l'État se sont évanouis depuis les années 70 du siècle dernier concernant certaines questions fondamentales telles que le sort de l'entité, la professionnalisation de l'action politique, les répartitions administratives et les fondements de l'identité perdue entre l'appartenance à la citoyenneté libanaise et, en même temps, son rapport à la confession afin de répondre à la question fondamentale de savoir qui nous sommes, ce que nous voulons et comment sortir de la crise. Ainsi, il ne suffit pas qu'une déclaration soit promulguée à un moment politique précis et que nous coopérons avec des ministères dans des projets limités, il s'agit plutôt que l'université, ses penseurs et ses spécialistes travaillent assidûment au développement de la pensée politique libanaise, ainsi la question n'est pas laissée ici pour les humeurs capricieuses et les politiques étroites.

Le troisième danger concerne aujourd'hui les crises économiques, politiques et sociales dans lesquelles se débattent les établissements d'enseignement supérieur en raison des difficultés financières dans lesquelles l'étudiant n'arrive pas à payer les frais de sa scolarité, même s'ils sont peu nombreux, et en raison de la dollarisation de l'économie dans la mesure où l'université paye au moins 75% de ses dépenses en devises étrangères alors que ses revenus oscillent entre 1500 et 3900 livres pour le dollar. Car l'université qui encaissait cent millions de dollars américains pour un an, dont soixante pour cent pour les salaires, ses revenus sont devenus, avec l'inflation et l'effondrement de la livre libanaise, un plus de 10 millions de dollars. Comment pourrions-nous continuer la marche avec cette valeur insignifiante ? Dans la réalité d'aujourd'hui, et face aux difficultés qui se sont abattues sur nos universités, leur politique économique est devenue si austère et illogique dans la mesure où il n'y a plus de place pour l'application des règles de la responsabilisation dans la collecte du capital et des amortissements, et dans la collecte des taux de retraite, de développement institutionnel et de recrutement dans la recherche scientifique, alors que les salaires des professeurs et des employés, en particulier les spécialistes parmi eux, sont restés les mêmes ou ont quelque peu augmenté sans leur donner leurs droits. Cette détresse, avant de parler de ses mauvaises répercussions sur l'émigration des cerveaux, entrave la capacité des édifices académiques et des hôpitaux universitaires à résister comme il faut, malgré l'unification de notre parole dans l'Association de l'Université du Liban le 1er septembre 2021, en rouvrant les portes de nos institutions d'enseignement et d'apprentissage et en donnant aux étudiants un signe d'espoir et d'espérance que les universités du Liban restent déterminées à employer les plus cher et le plus précieux afin de préparer avec excellence les futures générations libanaises, comme elles

l'ont fait hier et aujourd'hui. N'oublions pas de dire que d'importants crédits d'argent public, destinés à l'octroi des bourses aux étudiants et à la retraite des professeurs et des employés, sont présents dans les banques libanaises et l'Association des universités du Liban a donné son avis, appelant à débloquer une partie de leurs crédits pour les universités, au profit des étudiants qui reçoivent des bourses des universités afin qu'elles puissent se tenir debout et que les institutions ne s'effondrent pas ainsi que l'avenir du véritable capital libanais du savoir. Ainsi, un pilier principal de l'économie libanaise va s'effondrer, à savoir l'économie du savoir dans la mesure où cette économie a besoin d'être étendue rapidement avec des moyens matériels et moraux, sinon elle sombrera dans le coma. Le retour à la vie sera très difficile à un moment où les universités de notre environnement arabe disposent de toutes les composantes pour se mondialiser et s'élever jusqu'à atteindre le classement mondial.

Le quatrième danger est que l'on ne comprend pas le silence suspect des instances officielles face à la migration effrénée des compétences libanaises, et c'est en soi une démission de la décision et de l'affrontement de la crise et dont les conséquences sont la migration logique des professeurs, médecins, infirmiers, et infirmières vers des horizons où ils retrouvent une partie de leur dignité et de leurs capacités perdues à produire des connaissances. Tout le monde sait que, derrière les difficultés économiques, il y a une crise de confiance parmi les jeunes qui partent, qu'il n'y a plus d'espoir en la classe politique dirigeante après l'obtention des jeunes d'un diplôme universitaire ou d'un baccalauréat secondaire, et la plupart d'entre eux sont parmi les pionniers et les premiers dans leurs classes et aux examens officiels. À l'émigration à l'étranger, s'ajoute obligatoirement l'émigration interne, car le décrochage universitaire a atteint une large ampleur, et l'on estime que 25% des étudiants ont quitté leurs études ou ne se sont pas inscrits dans des études d'enseignement supérieur.

De notre position, nous préconisons ce qui suit :

Premièrement : revendiquer du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qu'il respecte les règles les plus élevées de l'ordre public en révisant les lois en vigueur telles que 285/14 pour les adapter aux besoins de la vie académique, comme nous revendiquons le Conseil des députés la restructuration de la Direction générale de l'enseignement supérieur et l'achèvement de l'étude des demandes académiques présentées au Conseil de l'enseignement supérieur dont le nombre a atteint 170, y compris celles qui ont été présentées depuis l'année 2016, ainsi que l'adoption de la loi sur l'assurance qualité et d'autres lois telles que l'apprentissage à distance d'une manière qui protège le diplôme libanais afin qu'il ne devienne pas une simple marchandise, et tout ceci pour aider les universités à contrôler leurs parcours et à atteindre l'assurance qualité.

Deuxièmement : appel lancé au gouvernement à débloquer immédiatement, en devises fortes, une partie des soldes (crédits) conservés dans les banques, d'une part, pour aider les parents à payer les frais universitaires, ainsi qu'à soutenir les fonds de bourses d'études dans les universités au profit des étudiants et ce, à travers ce qu'on appelle le « dollar étudiant ».

Troisièmement : appel adressé à nous tous, responsables et partenaires du souci éducatif, à travailler à l'élaboration d'une stratégie éducative globale de développement qui sauve l'institution éducative, qu'elle soit scolaire ou universitaire, en référence à la situation critique des hôpitaux universitaires. Nous espérons que l'Association des Universités du Liban soit un partenaire dans la stratégie destinée à être élaborée pour répondre aux besoins de l'enseignement supérieur et développer ses capacités.

Quatrièmement : nous appelons les responsables de nos universités à travailler ensemble, nous qui sommes concernés, chacun selon ses caractéristiques différentielles, afin de maximiser la production commune et de rationaliser la bonne répartition des dépenses loin de la duplication et de la similitude des programmes et des performances dans la mesure du possible.

Cinquièmement : Nous appelons les diplômés et amis qui ont bénéficié du système d'enseignement universitaire libanais et ont obtenu un diplôme et une formation qui les ont menés au succès et au monde, afin de contribuer aujourd'hui moralement et matériellement à la défense de ces édifices qui constituent le capital humain et matériel libanais. D'ailleurs, il est de notre devoir de remercier ces diplômés et amis qui contribuent aujourd'hui à renforcer la résilience des universités, des professeurs et des étudiants par le biais de divers programmes de bourses et d'emploi.

En conclusion, deux mots :

Le premier est le processus éducatif qui est un effort conjoint entre l'État, l'administration universitaire, le professeur, la famille et l'étudiant lui-même, et son succès vient de la conscience que cet effort constitue essentiellement une responsabilité conjointe, chacun de son côté, pour la distinction continue de la nation libanaise dans la préparation d'un capitale libanais compétent avec ses compétences et sa morale.

Le second mot s'adresse à l'institution universitaire qui, quelle que soit son affiliation ou son nom, est une institution nationale pour tout le pays, du fait qu'elle a reçu la reconnaissance officielle libanaise d'être une université appelée à inclure tout le monde et cela constitue un défi que nous devons tous soutenir pour que l'institution universitaire et la nation remportent la victoire.